

Aménagement du territoire, attractivité régionale, compétitivité, puis égalité, et enfin, cohésion des territoires : depuis 20 ans, la succession des termes signale la quête d'une reformulation de la pensée aménagiste en France. Aucune ne semble convaincre. Le monde se précipite dans un changement global, la société française poursuit sa mutation, et avec elle les territoires dans lesquels elle se projette et s'inscrit. Mais peut-on en dire autant de la conception qu'elle se fait de ce que doit être « l'aménagement du territoire », si cher au pays ? La pensée aménagiste collective serait-elle en retard sur les transformations sociales, économiques, environnementales et culturelles qu'elle prétend réguler ?

Interpellés par la fréquence et l'intensité des débats, controverses et crises qui concernent aujourd'hui la question territoriale, une quarantaine de chercheurs et d'acteurs se sont retrouvés du 7 au 13 septembre 2019 au Centre culturel international de Cerisy-la-Salle, pour questionner la pensée et l'action aménagistes.

Depuis la fin des Trente Glorieuses, la politique de l'aménagement du ou des territoires peine manifestement à changer les fondamentaux qui la justifiaient. S'agit-il encore « d'aménagement » ? Celui-ci traite-t-il toujours exclusivement de « territoire » ? Le temps semble venu de changer les catégories d'analyse, le système d'acteurs, le langage et l'horizon qui les rassemblent. La pensée aménagiste ? Rénovation complète !

Loin des débats usés qui opposent les territoires et les métropoles, le pouvoir local et le pouvoir central, ou le développement et l'écologie, cet ouvrage collectif propose une série de pistes pour refonder la pensée aménagiste de la France du XXI^e siècle. ■

Stéphane Cordobès est philosophe et géographe. Il exerce les fonctions de conseiller-expert à l'Agence nationale de la cohésion des territoires et de chercheur associé à l'École urbaine de Lyon, responsable du studio Prospective des territoires du monde anthropocène. Ses travaux portent sur la prospective territoriale et l'adaptation des politiques d'aménagement au changement global.

Xavier Desjardins est professeur en aménagement de l'espace et urbanisme à Sorbonne Université, membre du laboratoire Médiations. Ses travaux portent sur les politiques territoriales, les mobilités ainsi que les notions et les méthodes de l'urbanisme, principalement en Europe de l'Ouest.

Martin Vanier est géographe, professeur à l'École d'urbanisme de Paris (Paris Est Créteil), membre du laboratoire Lab'urba et consultant au sein de la coopérative conseils Acadie. Ses travaux portent sur les mutations spatiales de la France et sur les politiques qui les accompagnent.

Repenser l'aménagement du territoire

Stéphane Cordobès ■
Xavier Desjardins ■ Martin Vanier

Repenser l'aménagement du territoire

Sous la direction de

Stéphane Cordobès, Xavier Desjardins et Martin Vanier

Avec les contributions de

Philippe Aubert, Jérôme Baratier, Raphaële Bertho, Giuseppe Bettoni, Hugo Bevort, Lavinia Blanquet, Arnaud Brennetot, Jean Debriz, Marie Dégremont, Nicolas Douay, Antoine Frémont, Céline Gombert, Adrian Gómez Mañas, Benjamin Grebot, Henri de Grossouvre, Karine Hurel, Solène Le Borgne, Gaële Lesteven, Mathilde Marchand, Pierre Messulam, Marie-Vic Ozouf-Marignier, Anne Pons, Dominique Potier, François-Mathieu Poupeau, Bruno Rebelle, Frédéric Santamaria, Livier Vennin, Achille Warnant

Avec le soutien de



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

LES COLLOQUES
CERISY



Prix : 29 € TTC
Réf. 121 773
ISBN : 978-2-7013-2071-7



1^{re} de couverture : © Stéphane Cordobès



Repenser l'aménagement du territoire

Berger-Levrault

CHAPITRE 6

Quel aménagement pour édifier les territoires du monde anthropocène ?

Stéphane Cordobès

Fonction à renseigner

I – L'entrée dans l'anthropocène

En mai 2000, Paul J. Crutzen, chimiste de l'atmosphère nobélisé en 1995, et Eugene F. Stoermer, biologiste, signent un article dans *The IGBP Newsletter*¹ à la portée retentissante : ils émettent l'hypothèse selon laquelle la Terre serait entrée dans une nouvelle époque géologique. À l'holocène, dont relèvent les 10 000 dernières années, succéderait l'anthropocène, ou « ère de l'homme », découlant de notre emprise croissante sur la planète. Par nos activités d'extraction et de prélèvement des ressources, de transformation des milieux, de production et de consommation, d'émission de gaz et de rejet de déchets, nous serions devenus une force d'ampleur géologique, à l'image des phénomènes naturels comme les éruptions volcaniques,

1. Crutzen P. J. et Stoermer E. F., "The 'Anthropocene'", *Global Change Newsletter* mai 2000, n° 41, www.igbp.net/download/18.316f18321323470177580001401/1376383088452/NL41.pdf

les phénomènes climatiques ou les cycles solaires. Pour l'Union internationale des sciences géologiques, et sa commission internationale de stratigraphie, l'hypothèse fait encore débat. Sa reconnaissance passerait, il est vrai, par le respect de critères draconiens : les limites des intervalles géologiques doivent correspondre à un événement majeur survenu à l'échelle du globe et constatable dans l'analyse des sédiments *via* la présence « d'un clou d'or », autrement dit d'un élément objectif discriminant qui fait encore défaut. Les doutes portent également sur la date à retenir de début de cette ère : fin du néolithique, siècles de la Renaissance, ère industrielle et de l'utilisation de l'énergie carbonée – comme le propose Crutzen lui-même –, après la première explosion nucléaire ou à partir des années 1950, lorsque les indicateurs de perturbation de la biosphère se mettent à croître exponentiellement et marquent la grande accélération ? Du point de vue géologique, rien n'est donc figé. Mais le constat de cette influence déterminante et irréversible de l'Homme sur la planète dépasse ce cercle restreint : d'autres disciplines, comme les sciences humaines et sociales, s'emparent de la notion parce qu'elle fournit un cadre heuristique solide pour penser le changement global auquel on assiste et favoriser l'interprétation d'une multitude d'observations convergentes. En 2007, Paul J. Krutzen résumera : « À moins d'une catastrophe mondiale – comme l'impact d'une météorite, une guerre mondiale ou une pandémie –, l'humanité restera une force environnementale majeure pour des millénaires. Les scientifiques et les ingénieurs se retrouvent face à une tâche redoutable qui consiste à guider la société vers une gestion environnementale soutenable durant l'ère de l'Anthropocène. »²

II – L'anthropocène comme nouveau monde

L'hypothèse anthropocène tire sa force de son intérêt heuristique mais également – peut-être même surtout – du rendez-vous « existentiel » qu'elle fixe. Le changement global que l'on documente n'aurait pas la même audience s'il ne remettait pas directement en cause l'habitabilité de la Terre pour l'Homme et d'une part considérable du vivant. Des premiers rapports officiels alertant sur les atteintes environnementales causées par le développement moderne jusqu'à la prise de conscience actuelle, un demi-siècle s'est écoulé. La description du changement climatique, de l'extinction de masse des espèces et des multiples menaces qui pèsent sur notre vie,

2. Crutzen P. J., « La géologie de l'humanité : l'anthropocène », *Écologie & politique* 2007, n° 34.

se cristallise dans une litanie médiatisée qui documente la nouvelle ère en même temps qu'elle précise ce à quoi nous sommes véritablement confrontés : l'anthropocène n'est pas qu'une hypothèse scientifique à confirmer, c'est d'ores et déjà un autre monde qui émerge et menace l'espèce qui l'a causé tout en l'interrogeant de manière radicale sur sa capacité à relever de nouveaux enjeux qui engagent son avenir, et celui des êtres avec lesquels elle cohabite.

L'expression « nouveau monde » ne doit pas être entendue métaphoriquement. Par son action sur l'environnement et la biosphère, l'homme est parvenu à modifier certains cycles biogéochimiques de manière irréversible, en dépassant des seuils au-delà desquels la déstabilisation des géo-écosystèmes remet en cause leur homéostasie et provoque l'émergence de nouvelles propriétés et de nouveaux composants : hyperobjets³, hyperlieux⁴, mégafeux⁵... Le changement climatique est une des transformations les plus étudiées grâce aux travaux du GIEC : nos émissions de CO₂ et de gaz à effet de serre occasionnent un réchauffement des températures et un dérèglement climatique qui, au-delà des 2 °C que nous nous apprêtons à franchir, vont bouleverser nos territoires de vie. La montée des eaux, la multiplication des aléas climatiques « exceptionnels », la hausse des températures, les feux, l'omniprésence du plastique, etc., sont des phénomènes qui d'ores et déjà dessinent ce nouveau monde auquel il va falloir s'adapter. Ces transformations sont déterminantes et obligent, dans le meilleur des cas, à repenser et adapter nos régimes d'habitation, notre façon d'aménager les espaces, dans le pire, à émigrer vers des ailleurs encore habitables.

III – L'anthropocène comme nouveau paradigme

L'appréhension de ce nouveau monde pose elle-même problème. C'est un autre enjeu clé de l'anthropocène. Comment le penser, nous y adapter, contribuer à l'édifier pour le rendre habitable, sans remettre en cause les idées, les mots, les représentations, les modes d'action, autrement dit le paradigme dont on a hérité et qui a conduit au changement global ? Des travaux de philosophes, d'anthropologues, de géographes comme Philippe Descola, Catherine Larrère, Baptiste Morizot, Michel Lussault, Bruno Latour,

3. Morton T., *Hyperobjets, Philosophie et écologie après la fin du monde*, 2018, Cité du design.

4. Lussault M., *Hyper-lieux, Les nouvelles géographies de la mondialisation*, 2017, Seuil.

5. Zask J., *Quand la forêt brûle*, 2019, Premier Parallèle. On appelle mégafeux des incendies qui se distinguent par leur taille, leur intensité, leur étendue, leur impact sur les géo-écosystèmes et leur inextinguibilité.

esquissent des premières pistes. Selon ce dernier, penser l'anthropocène comme paradigme revient à remettre en cause le projet moderne⁶ et son cadre culturel. L'érection de l'homme moderne, individu autonome doté d'une culture qui le pose en maître et possesseur d'une nature immuable dont l'exploitation au profit du développement et du progrès moderne serait la seule raison d'être, est interrogée par l'émergence de l'anthropocène. Catherine Larrère⁷ propose ainsi de penser et d'agir avec la nature et non plus contre, en arrêtant de s'en servir comme d'une chose. Philippe Descola⁸, à partir de ses travaux sur les Amérindiens, incite à percevoir les êtres qui composent cette nature comme des personnes avec qui nous devons apprendre à vivre de façon plus symbiotique.

Le modèle économique du monde moderne est ainsi fondamentalement questionné, depuis l'industrialisation et la production d'énergie fossile jusqu'à l'avènement de la mondialisation libérale et du capitalisme financier dérégulés en passant par la production et la consommation de masse. À la question traditionnelle des inégalités générées par ce système économique s'ajoutent celles de sa soutenabilité, de l'épuisement des ressources, de la destruction des milieux naturels auxquels il semble inexorablement conduire, des menaces pour notre survie.

Le paradigme anthropocène doit permettre de répondre à ces questions et de constituer le cadre adéquat à notre perpétuation dans ce nouveau monde. Le développement durable supposait qu'un ajustement de notre modèle dans une optique d'atténuation de la pression anthropique sur la Terre suffirait. Il semble en passe d'échouer. L'anthropocène acte cet échec et nous convie à changer ce modèle, à repenser l'ensemble de nos relations au monde ainsi que nos modes de cohabitation⁹.

Les discussions autour de cette refondation culturelle et politique sont vives. Ses protagonistes les plus virulents dénoncent le choix du terme « anthropocène » lui-même, qu'ils jugent trop anthropocentré, alors qu'il s'agit justement d'inventer une relation au vivant plus équilibrée, et insuffisamment critique en fixant une responsabilité humaine générique alors que celle-ci varie grandement selon les pays d'appartenance et leur type de développement, le genre, l'âge ou le niveau de richesse de chacun d'entre nous¹⁰.

Pour entrer rapidement et de manière responsable dans le monde anthropocène, Bruno Latour nous exhorte à atterrir, à forcer le cadre culturel moderne pour opérer le renouvellement paradigmatique indispensable. Il

6. Latour B., *Où atterrir ? Comment s'orienter en politique*, 2017, La Découverte.

7. Larrère C. et Larrère R., *Penser et agir avec la nature, Une enquête philosophique*, 2015, Paris, La Découverte.

8. Descola P., *Par-delà nature et culture*, 2005, Gallimard.

9. Beau R. et Larrère C. (dir.), *Penser l'Anthropocène*, 2018, Presses de Sciences Po.

10. Haraway D., « Anthropocène, Capitalocène, Plantationocène, Chthulucène. Faire des parents », *Multitudes* 2016/4, n° 65.

propose de nous réorienter en politique en nous projetant vers le terrestre, en passant d'une logique de production à une logique d'engendrement, en restaurant nos attachements, en réinterrogeant là où l'on vit les conditions fondamentales de notre subsistance. Comment ne pas y voir une injonction à refonder notre manière de faire territoire et d'aménager nos espaces de cohabitation ?

IV – L'aménagement du territoire, de la modernité à l'anthropocène

La tentation est pourtant grande face à cette nécessité d'atterrir, par habitude et simplicité, de retrouver des manières de penser et de faire « modernes ». On imagine sans mal que le basculement dans l'anthropocène nous oblige à remettre en cause la globalisation économique et ses excès. Il faut aussi lutter pour qu'il ne conduise pas à un repli identitaire local. Le philosophe exclut ces deux attracteurs du registre des solutions en imaginant un terrestre qui dépasse les antagonismes politiques traditionnels. Michel Lussault souligne combien cet englobement¹¹ nous oblige à dépasser ces oppositions de valeurs et d'échelle, qui prônent toutes deux des approches situées de science-frontière, géopolitiques et trans-scalaires. L'erreur est d'autant plus facile à commettre que le seul « grand récit » actuel qui hante la sphère médiatique annonce l'effondrement de notre civilisation¹² – voire de l'humanité – par épuisement des ressources et dérèglement des cycles naturels de la biosphère et incline à ce repli local et autarcique, voire survivaliste¹³. Or, l'entrée dans l'anthropocène suppose un dépassement de ces deux pans du même paradigme, la globalisation d'un côté, le localisme de l'autre, dont la mise en tension jalonne la modernité. L'effondrement, n'est-ce pas la modernité qui va jusqu'à son terme faute de réussir son dépassement ? Entrer dans l'anthropocène, c'est assurément faire territoire, mais selon un régime différent, par des processus d'édification politique et des spatialités à réinventer. Loin des questions de périmètres, de compétences, de pouvoir, de dotations, le travail préliminaire de description et de questionnement doit permettre de repenser les attachements et les liens, des alliances et des coopérations, les engagements et les luttes. En se référant à la Révolution française et à ses cahiers de doléances, Bruno Latour indique clairement que c'est

11. Lussault M., Cours publics de l'école urbaine de Lyon : Qu'est-ce que l'anthropocène ?, 24 janv. 2019 (www.sondekla.com/pro/evnt/9491).

12. Servigne P. et Stevens R., *Comment tout peut s'effondrer, Petit manuel de collapsologie à l'usage des générations présentes*, 2015, Paris, Seuil.

13. Cochet Y., *Devant l'effondrement, Essai de collapsologie*, 2019, Paris, Les Liens qui libèrent.

une révolution intellectuelle et politique qu'il s'agit d'entreprendre avec pour vecteur « le terrestre » et horizon « l'anthropocène ». L'attention portée aux luttes des places par Michel Lussault¹⁴ et aux expérimentations écopolitiques participe de la même intention : quel que soit le jugement que l'on porte sur ces initiatives, dont leur illégalité¹⁵, on ne peut en effet ignorer qu'elles composent des tentatives de faire territoire autrement, en essayant d'être plus démocratiques, justes et soutenables.

Mais, sur d'autres scènes moins polémiques, les « territoires » apparaissent aussi comme la solution la plus immédiate pour s'adapter au changement global et engager la véritable transition écologique. Sans doute, cette croyance – ce sont aussi une attente et un espoir – est-elle directement liée à l'impuissance des États qui, d'un côté, ne parviennent pas à s'entendre sur un plan d'action concerté à la hauteur des enjeux du changement climatique et de l'extinction de la biodiversité – pas plus qu'avant ils ne sont parvenus à lutter contre les inégalités – et, de l'autre, des acteurs économiques qui peinent à amender leur conduite et à véritablement œuvrer au changement de modèle économique nécessaire. Ce rendez-vous avec le territoire est ainsi entendu, dans les champs scientifiques et politiques, du côté des géographes, des philosophes, des anthropologues, des écologues, des sociologues etc., et de celui des acteurs territoriaux, collectifs associatifs, élus et citoyens les plus sensibilisés et soucieux d'agir.

Cette attente constitue pour l'aménagement du territoire un véritable défi. Que serait un aménagement qui contribuerait à l'édification de ces nouveaux territoires ? Est-il tout simplement envisageable ? Après tout, l'aménagement, par son histoire et ses principes, s'inscrit pleinement dans la modernité. Il promeut et institue un régime spatial marqué par les valeurs du projet moderne en cherchant à assurer un développement de tous les territoires souvent assimilé à la croissance de la population, des emplois et de la richesse, à les équiper, à exploiter les ressources disponibles, à valoriser l'attractivité économique et la compétitivité, à assurer leur insertion dans le monde globalisé, dans son système de flux et de spécialisation des places. La logique de rééquilibrage qui y préside est avant tout socio-économique et ne semble pas être parvenue à endiguer les inégalités. L'expertise technique-scientifique y figure au premier plan. La préoccupation environnementale, marquée par l'apparition du développement durable dans les discours et objectifs à la fin des années 2000 avec le succès que l'on a évoqué plus haut, demeure secondaire, voire marginale. L'entrée de l'aménagement dans l'anthropocène, sa prise en compte du nouveau monde, sa contribution à l'instauration d'un nouveau paradigme culturel et spatial, relève encore de la gageure. Sans nier l'existence

14. Lussault M., *De la lutte des classes à la lutte des places*, 2009, Grasset.

15. La ZAD de Notre-Dame-des-Landes constitue en France un exemple emblématique.

d'initiatives précurseurs, nous sommes encore loin d'une volonté et d'un projet politique dotés d'une pertinence, d'une cohérence, d'une ampleur, d'un impact, d'un récit commun à la hauteur de ce défi. L'atterrissage n'est pas en vue même si quelques pistes prospectives s'offrent d'ores et déjà à lui.

V – Première piste : renforcer l'immunité des espaces de cohabitation

L'entrée dans le monde anthropocène est souvent synonyme de sidération¹⁶ : la succession de phénomènes inquiétants, d'aléas imprévisibles, de ruptures, de catastrophes, souligne la vulnérabilité des établissements humains. Cette condition de notre être-au-monde n'est pas fondamentalement originale, mais elle prend une dimension nouvelle avec le déchirement du filet de sécurité moderne : d'une part la multiplication et l'englobement de ces événements confirment que personne, nulle part, n'est plus à l'abri. D'autre part, le sentiment d'incertitude et de perte du monde stable, connu et sûr, promu par la modernité renforce l'inquiétude et le désarroi. Toutes nos sphères, de l'habitat à la psyché, sont concernées par l'entrée dans l'anthropocène. Notre monde, dans ses attributs externes comme internes, est affecté : songeons, pour illustrer ce dernier point, à l'apparition d'affections comme la solastalgie, une éco-anxiété causée par les changements environnementaux. Le risque de paralysie dans ces circonstances est avéré, la probabilité d'inaction face au catastrophisme est connue¹⁷. Il touche jusqu'aux animaux qui, confrontés aux mégafeux, perdent leurs réflexes de fuite et de survie¹⁸. Que l'aménagement doive rapidement produire des lieux où s'abriter, des cabanes¹⁹ qui nous permettent d'affronter cette vulnérabilité généralisée et de nous engager dans la construction d'un monde anthropocène habitable s'impose : d'un côté la reprise des espaces physiques pour protéger les corps, de l'autre les nouveaux récits pour libérer les esprits.

Des politiques de prévention, de précaution, de protection, d'assurance, d'anticipation des risques existent déjà. Elles ont paradoxalement été conçues dans un monde pérenne où la catastrophe ne doit pas se produire. Lorsque cette dernière survient, l'insuffisance de ses dispositifs nous méduse et nous oblige à les réviser.

16. Macé M., *Sidérer, considérer, Migrants en France*, 2017, Verdier.

17. Dupuy J.-P., *Pour un catastrophisme éclairé, Quand l'impossible est certain*, 2002, Seuil.

18. Zask J., *Quand la forêt brûle*, op. cit.

19. Macé M., *Nos cabanes*, 2019, Verdier.

L'aménagement n'a pas anticipé l'accroissement de l'exposition auquel le développement moderne, directement par nos logiques et localisations d'installations et d'équipements, indirectement par les dérèglements environnementaux que nous enclenchions, nous oblige à faire face. L'urbanisation qui conduit à accentuer les concentrations en proximité des littoraux et des fleuves, espaces jugés les plus attractifs, l'illustre parfaitement : ce sont aussi les plus exposés à la montée des eaux, aux tempêtes, à l'érosion, aux submersions. Combien d'habitations faudra-t-il déplacer sur la côte Atlantique, à Lacanau et ailleurs ? À l'étranger, La Nouvelle-Orléans avec Katrina en 2010, New York avec Sandy en 2012 démontrent le niveau de risque qui prévaut dans ces grandes agglomérations, l'ampleur des coûts humains et matériels auxquels il faut faire face lorsqu'ils sont mal anticipés. La Californie, la Grèce et évidemment l'Australie avec les mégafeux en sont une confirmation. Les politiques d'anticipation du changement climatique ont fait de l'adaptation un de leurs objectifs, avec moins d'avancées encore que pour celui d'atténuation. Tempêtes, montée des eaux, érosion, déplacement du trait de côte, inondation des plaines, vallées, estuaires, mégafeux, sécheresse, pics de chaleur, submersion, destruction, inhabitabilité des espaces de vie, etc. : les événements qui relevaient de l'exceptionnel dans le monde moderne deviennent la norme dans le monde anthropocène. La vulnérabilité généralisée de nos territoires s'impose à nous tout comme la nécessité de dépasser la paralysie qui prévaut face à ces risques – qu'elle soit d'origine cognitive, politique, financière –, d'anticiper et de prévenir les aléas en réaménageant nos espaces de vie, de production, de loisirs. L'aménagement a été érigé sur le culte de la maîtrise de la nature, aveuglé par sa puissance technique et celle de son ingénierie. Les bouleversements naturels qui menacent maintenant la plupart de nos établissements humains signent la remise en cause de cet ordre qui les a érigés.

Les risques ne sont d'ailleurs pas que naturels. Le développement moderne dépend de nombreuses infrastructures techniques et industrielles, dont le numérique est la dernière en date. Leur obsolescence et leur sophistication sont une autre source de fragilité d'autant plus conséquente que nous en dépendons étroitement et que celles-ci sont localisées dans nos espaces de vie. On pense évidemment aux sites industriels installés au cœur des grandes agglomérations – comme Lubrizol à Rouen – ou aux sites nucléaires emblématiques de la modernité prométhéenne – comme la centrale de Fukushima au Japon. La même attention vaut pour les infrastructures plus modestes et néanmoins structurantes pour les territoires, comme les ponts dont l'état en France a récemment fait l'objet d'alertes. L'aménagement a bâti hier un complexe pour assurer le développement moderne, il va falloir demain l'entretenir, le démanteler, le déménager, lui substituer des artefacts à la fois moins attentatoires à l'environnement et vulnérables au changement global. Pour lutter contre

cette vulnérabilité généralisée, l'aménagement changera de référentiels. Comment nommer l'orientation qui se dessine ? Michel Lussault propose de faire du « *care* », du « prendre soin », un objectif central des politiques urbaines et aménagistes²⁰. En s'inspirant des analyses de Peter Sloterdijk²¹, il envisage de faire de l'immunité des espaces habités un enjeu majeur du monde anthropocène et de ses politiques spatiales, autrement dit de leur propension à résister aux aléas pathogènes qui vont se multiplier. Les projets menés pour renforcer la résilience des territoires constituent des premiers jalons.

VI – Deuxième piste : édifier des géo-écosystèmes d'engendrement

La considération de l'immunité des territoires conduit à dégager une deuxième piste pour repenser leur aménagement, celle de la réconciliation avec le vivant. En viendra-t-on à considérer les territoires comme des entités vivantes – à la manière de ce que James Lovelock fait de la Terre avec Gaïa²² – qui demandent des soins et qui seront d'autant moins souffrantes que nous aurons le souci de leur immunité ? S'agira-t-il alors de faire de l'aménagement une discipline préventive et thérapeutique pour garder ces territoires en bonne santé ? Nul besoin d'adhérer à cette hypothèse ontologique controversée pour saisir et exploiter la richesse de la métaphore. On ne peut plus aujourd'hui douter des dommages infligés au vivant en général, et aux écosystèmes en particulier, par le développement moderne et son volet spatial, l'aménagement. Les mesures de protection de la nature, malgré leurs apports dans les parcs et réserves naturelles, par exemple, ne sont pas à même de relever les défis posés par la survie des espèces et le maintien de la biodiversité alors qu'un processus d'extinction est déjà entamé et le risque d'effondrement avéré. Comme pour l'atténuation et l'adaptation, les engagements et dynamiques en faveur de la préservation de l'environnement ne semblent pas à la hauteur de l'enjeu. Combien d'espaces au sol morts, aux écosystèmes affectés ou détruits, combien de friches urbaines et industrielles en comparaison du nombre de ceux protégés, non altérés ? Faut-il d'ores et déjà voir la Terre comme une vaste friche du monde industriel et capitaliste dans laquelle nous devons nous contenter de déployer des tactiques de survie, d'aménager des patches où nous exploiterons les restes de ce que la nature dégradée

20. Lussault M., *L'avènement du Monde, Essai sur l'habitation humaine de la Terre*, 2013, Seuil.

21. Sloterdijk P., *Sphères II, Globes*, 2010, Paris, M. Sell ; *Sphères III, Écumes, Sphérologie plurielle*, 2005, Paris, M. Sell.

22. Latour B., *Face à Gaïa, Huit conférences sur le nouveau régime climatique*, 2015, Les Empêcheurs de penser en rond.

peut encore offrir, comme dans l'Orégon dont la situation a magistralement été analysée par Anna Lowenhaupt Tsing²³ ? Les traces d'effondrement local sont déjà nombreuses et semblent gagner du terrain par rapport à ce que concomitamment nous parvenons à sauver. Suffit-il encore de compenser, de protéger, de sanctuariser, voire de réensauvager à certains endroits, tout en se donnant une licence illimitée partout ailleurs ? Ne faut-il pas non seulement élargir amplement les espaces naturels à ménager et restaurer, mais faire de la sauvegarde du vivant un objectif inconditionnel de l'aménagement et de l'urbanisme, applicable en tout lieu, pour tout type d'établissement humain ? Nous serions alors amenés à voir les territoires comme des géo-écosystèmes, leur aménagement comme une politique visant moins le seul développement économique-social humain que la puissance d'engendrement, l'aptitude à préserver et régénérer le vivant. Pour Bruno Latour, atterrir, c'est basculer dans une telle logique d'engendrement. Aménager ne consisterait alors pas seulement à porter une attention plus soutenue à notre technostucture obsolescente, aux aléas environnementaux, à renforcer l'immunité de nos espaces habités, mais à forger des géo-écosystèmes propices à la survie, à l'épanouissement des hommes et du vivant, à la restauration des ressources qui leur sont nécessaires. Comment concrètement passer de la logique moderne d'exploitation des espaces et de leurs ressources à celle, anthropocène, d'engendrement ? Par quoi commencer ? Par une remise en cause sérieuse de l'antagonisme entre nature et culture, en renonçant à nous ériger en maîtres et possesseurs de notre environnement, en adoptant une posture humble et respectueuse vis-à-vis du vivant, en adoptant une attention bienveillante aux autres habitants non humains, aux paysages, aux trames naturelles de nos territoires, en dédiant l'aménagement à l'édification du jardin planétaire et du tiers paysage que défend Gilles Clément²⁴. Dans ce but, il faut commencer par réapprendre à observer les vivants non humains que la culture moderne nous a fait perdre de vue²⁵, élargir notre voisinage et réinventer des formes de cohabitation avec ceux, humains, animaux et végétaux, qui le partagent, se doter d'une nouvelle diplomatie pour échanger et dépasser les conflits d'usage qui pourraient en résulter – comme le propose Jean-Baptiste Morizot²⁶ dans ses travaux sur les loups –, travailler les coopérations et les interrelations avec les autres entités peuplant nos géo-écosystèmes, leur donner des droits, une place en politique, en faire des partenaires dans l'édification de nos futurs territoires.

23. Lowenhaupt Tsing A., *Le champignon de la fin du monde, Sur les possibilités de vivre dans les ruines du capitalisme*, 2017, Les Empêcheurs de penser en rond. Dans son ouvrage, l'anthropologue montre comment les champignons Matsutake, très prisés au Japon, parviennent à se développer en patch dans des forêts abimées du monde moderne, comme celle de l'Orégon, et permettent à des cueilleurs de s'installer précairement dans ces lieux, de s'organiser pour les récolter et de développer une économie de survie.

24. Clément G., *Le jardin planétaire, Réconcilier l'homme et la nature*, 1999, Albin Michel.

25. Bertrand R., *Le détail du monde, L'art perdu de la description de la nature*, 2019, Seuil.

26. Morizot B., *Les diplomates, Cohabiter avec les loups sur une autre carte du vivant*, 2016, Éditions Wildproject.

Complète utopie ? Pas vraiment si l'on en juge certaines entreprises précurseurs : des paysans engagés en agriculture biodynamique aux peuples amazoniens dont le système relationnel avec le vivant est d'une richesse et d'un respect fascinants, des initiatives de reconnaissance juridique des fleuves en Nouvelle-Zélande ou en Inde jusqu'au projet prospectif et artistique de création de parlements²⁷ politiques humains/non humains, des approches biomimétiques au souci du métabolisme des territoires. Cette conversion du regard, l'acceptation de cette rencontre interspécifique sont sources d'apprentissage en même temps que gages de survie. Hormis les écologues, qui mesurent ce que le mode de cohabitation des animaux est susceptible de nous apprendre ? Dans la nature, la coopération est un mode relationnel majeur plus fondamental que la lutte ou la compétition ; la capacité de résilience d'un écosystème est étroitement corrélée à la multiplicité de sa biodiversité ; la résilience des organismes vivants suppose la non-optimisation de leurs performances... Faut-il en déduire que nos géo-écosystèmes seront d'autant plus aptes à l'engendrement que nous prendrons soin en les aménageant d'assurer la diversité de leurs habitants, de privilégier les relations coopératives, de moins chercher à les rendre performants que résilients et immuns ? La piste est vertigineuse.

VII – Troisième piste : penser l'aménagement comme un processus de géo-écocapacitation

Comment dépasser ce vertige ? Faut-il véritablement aborder de front ces questions pour édifier les territoires du monde anthropocène ? Est-ce encore d'aménagement dont on parle ? On ne change pas de monde, accompagné de compagnons de voyage que l'on ne connaît pas et dont on ne partage ni la langue, ni les coutumes, en empruntant des pistes aventureuses sans carte ni repères, en découvrant des paysages inconnus et des lieux parfois hostiles sans perdre pied, sans que se fassent jour de nouvelles questions. Entrer dans l'anthropocène, c'est accepter de se soumettre aux événements, emprunter des lignes de fuite, oser improviser une nouvelle ritournelle²⁸. Puis, de la ritournelle, passer à l'enquête comme l'enjoint Bruno Latour, pour redéfinir entre cohabitants nos territoires de

27. Voir le projet de parlement de la Loire porté par le POLAU sous la direction de Camille de Toledo (<http://polau.org/incubations/les-auditions-du-parlement-de-loire/>).

28. « En un sens général, on appelle ritournelle tout ensemble de matières d'expression qui trace un territoire, et qui se développe en motifs territoriaux, en paysages territoriaux », Deleuze G. et Guattari F., *Mille Plateaux*, 1980, Paris, Éditions de Minuit.

vie en se posant des questions aussi simples qu'essentiellles : de quoi dépendons-nous pour vivre ? À quoi sommes-nous attachés ? Avec qui sommes-nous prêts à faire des alliances ? Contre quoi sommes-nous prêts à combattre ? En y répondant s'ouvre la voie d'une refondation politique et territoriale. N'est-ce pas là un point de départ nécessaire pour refonder l'aménagement des territoires dans l'anthropocène alors compris comme une entreprise collective d'édification *in situ* de géo-écosystèmes de cohabitation immune et force d'engendrement ?

La simplicité des questions ne saurait éluder la difficulté de l'exercice. Contrairement aux démarches de refondation moderne, il ne s'agit plus simplement de former des commissions, de discuter entre experts et décideurs, d'identifier des propositions d'action, de former des compromis, de trouver des financements, de mettre en œuvre, d'équiper pour combler les usagers-consommateurs. Entrer dans le nouveau monde, générer le nouveau paradigme procèdent d'un vaste réagencement des valeurs, objectifs, savoirs, imaginaires, alliances, hiérarchies, etc., qui nous enrôle tous. Concernant l'aménagement, plus de sachants et décideurs d'un côté et d'usagers et consommateurs de l'autre, plus de global et de local, plus de grands territoires urbains et de petits territoires ruraux, de gagnants et de perdants. Cette catégorisation est moderne et datée. Juste le changement global, le terrestre, des cohabitants et une enquête pour édifier leur géo-écosystème de subsistance.

L'exercice aménagiste n'en devient pas plus simple, moins exigeant ou ambitieux, ni condamné à l'étiollement du repli localiste. Au contraire, il suppose de procéder à un élargissement radical, de mobiliser en situation une multitude d'acteurs, de capitaliser sur des savoirs et savoir-faire divers, d'affronter des controverses, de nouer des coopérations sociales et spatiales inédites. Il est cosmopolite. Ce sont tous les cohabitants et leurs expériences qui sont convoqués par cet aménagement de leur territoire de subsistance. Pour John Dewey²⁹, dans ce type d'enquête, scientifique et démocratique, il y a, consubstantiellement liés, une situation, une problématique et un public qui doit s'engager collectivement, de l'énoncé de la question jusqu'au déploiement de la solution.

Les territoires qui se dessinent alors ne correspondent plus aux territoires institutionnels, ni même à ceux habituels des géographes. En s'interrogeant sur nos dépendances, nos attachements, nos liens, nos luttes, les géo-écosystèmes s'ébauchent itérativement à partir des relations qu'entretiennent et nouent les entités qui les composent. Ils s'informent selon la perspective adoptée et s'inscrivent dans une pluralité d'échelles, dans des limites

29. Dewey J., *Logique, La théorie de l'enquête*, 2006, PUF.

fluctuantes et poreuses. Ce n'est pas un système clos et figé, mais ouvert et évolutif, pas fixe et centralisé, mais dynamique et distribué.

La meilleure manière de l'éprouver est assurément de se lancer dans l'enquête. Première question : de quoi dépendons-nous pour vivre ? Selon que l'on se pose la question de l'alimentation, de l'énergie, de l'air, des solidarités sociales, de la cohabitation interspécifique, on identifiera des réseaux relationnels propres qui se jouent selon des spatialités spécifiques, avec des genres, des niveaux, des lieux de savoirs et d'expériences différents. À quoi suis-je attaché ? Avec qui dois-je m'allier ? Contre qui, quoi dois-je lutter ? Autant de questions qui permettent de faire un nouveau pas dans ce processus de réflexion, d'association rhizomatique, d'édification géo-écosystémique, de découverte et d'apprentissage collectifs.

Car au final, face au changement global, à l'incertitude et à la menace, la refondation de l'aménagement des territoires de l'anthropocène et l'édification des géo-écosystèmes immuns et d'engendrement auxquelles il doit conduire pourraient bien passer par des expériences de vie et des processus de géo-écocapacitation situés avant de désigner la politique que traditionnellement nous entendons sous ce nom.

Annexe

Enquête photographique sur la refondation de l'aménagement du territoire

Stéphane Cordobès

Fonction à renseigner



La série photographique qui jalonne cet ouvrage tente de donner un fil visuel à notre réflexion. Elle a été réalisée à Rouen le 13 février 2020¹. La météo est peu favorable à la prise de vue. Les dépressions s'enchaînent sur la Normandie, avec des alertes « vagues submersion » et « inondation » en cours, un niveau de vigilance jaune pour vent violent et orages. La Seine est encore basse en ce début de matinée, l'atmosphère est saturée d'humidité et le vent balaye les rives du fleuve. La luminosité est faible, la lumière terne.

La première image pose notre objet. C'est un paysage urbain et portuaire que l'on peut observer du pont Jeanne-d'Arc en tournant le regard vers l'aval du fleuve. La photographie saisit un espace aménagé et complexe : des immeubles de bureau et d'habitation, des bâtiments commerciaux et industriels, des ponts, des infrastructures routières et fluviales, quelques arbres plantés, on est au centre de la métropole ; au deuxième plan se devine la zone d'activité portuaire et industrielle. Au dernier plan, sur les collines, émergent des banlieues et des espaces urbains moins denses.

Comme dans de nombreuses villes soucieuses d'améliorer leur attractivité et de miser sur la proximité de l'eau, le rivage a fait l'objet d'un projet d'urbanisme et de requalification volontariste : promenades sur les deux rives, équipements de loisirs et festifs à droite, remarquable jardin primé à gauche, triste en cette période hivernale. Derrière le pont Guillaume-le-Conquérant dépassent les pylônes du pont Flaubert, prouesse technique controversée et iconique de l'ambition métropolitaine de l'agglomération. Dissimulé, au bord de l'eau, le siège récent de la métropole Rouen Normandie. C'est aussi le début de la zone industrielle dont on entrevoit certains bâtiments. Le site de Lubrizol, invisible, comme tapi, est à quelques centaines de mètres.

Le paysage est curieusement absent de notre réflexion. C'est une dimension souvent oubliée de l'aménagement qui pourtant rend sensible son objet et permet d'embrasser d'un seul regard l'espace transformé. En fixant la photo, on peut se dire : voilà, concrètement, ce que donne l'aménagement du territoire. Tout s'y trouve, y compris la manière de regarder, les catégories que l'on mobilise pour donner sens à la réalité et à ses représentations. C'est un monde figé, stable et solide que l'on est habitué à voir, dont on fait le récit, sur lequel on s'appuie et bâtit, celui des constructions, des infrastructures, des établissements. Pourtant si l'on accepte de porter un dernier regard sur ce paysage en oubliant la perspective aménagiste, qu'est-ce qui réellement domine l'image ? La Seine et son flot, le ciel tourmenté par la tempête Inès qui quelques heures plus tard fera sortir la

1. Les photographies ont été réalisées du matériel argentique Leica. La pellicule utilisée est une Kodak Portra 400, développée et numérisée par Négatif+ à Paris. Le post-traitement a été réduit au minimum.

première de son lit, inondant les quais et occupant plus encore cet espace aménagé. Du mouvant.

Lâcher prise, quitter la position du surplomb, entrer dans le paysage. Si l'on enquête pour recenser, décrire et analyser sa composition, ce sont des objets et entités singulières qui apparaissent, d'autres images qui sont appelées. Après la prise de cette première photographie d'ensemble, le cheminement reprend : traversée de la Seine et descente sur les quais rive gauche, avec cette idée directrice en tête. En marchant, en s'attachant aux détails, en délaissant la posture qui a permis de capter ce paysage, va-t-on trouver d'autres résonances avec notre fil de réflexion aménagiste, confirmer nos hypothèses et imager notre réflexion ?



La deuxième photographie ouvre l'introduction de l'ouvrage. Elle figure un tas de sable, présent dans la barge de transport de vrac que l'on apercevait sur la gauche du panorama initial. S'y trouvent également des graviers. Quoi de plus emblématique pour aborder l'aménagement du territoire que ces matériaux de construction, substantiels et centraux ? Point d'aménagement sans ces ressources issues de l'activité d'extraction, dont on sait qu'elle est constitutive de la modernité et de son rapport au monde. Ressources qui se raréfient et qui commencent à manquer pour mener à bien la profusion de chantiers entrepris à l'échelle de la planète, à manquer aussi pour assurer l'homéostasie des milieux naturels d'où elles sont issues. L'aménagement est encore et avant tout « matière », « solide », « stock », « statique », malgré les efforts entrepris pour prendre en compte

les « flux », « usages », « dynamiques », pour s'attacher à ce qui traverse plutôt qu'à ce qui reste.



La troisième photographie représente un détail du revêtement de sol du quai : une surface artificielle qui souffre, un bitume qui s'use, se craquelle et se crevasse, pansé par du ciment venant provisoirement boucher les trous et les fissures. Là où la terre reste à l'air, sans son enrobé, apparaissent des mousses, une forme de vie parasitaire dans cet environnement urbain dense, sous maîtrise et contrôle humain. Les installations humaines sont fragiles, elles nécessitent un entretien permanent pour demeurer en état. Elles peuvent tomber en panne, s'abîmer, être détruites, devenir des friches. Elles sont dépendantes de leur environnement, du contexte dans lequel elles en viennent à exister, des usages qui s'y superposent ou s'y succèdent. Tout ceci changeant, les techniques et matériaux évoluant, l'adaptation s'impose. C'est le cas pour l'aménagement en général.



Plus loin, une voie de chemin de fer longe la Seine tout au long du quai. Rester attentif au sol, au terrestre, à ce qui nous porte. Apparaissent de nombreuses grilles, bouches, plaques en fonte, du simple regard aux trappes à simple et double battant. L'espace est marqué par ces traces de flux, littéralement traversé au-delà du visible par les structures qui les rendent possibles, sa surface comme son sous-sol, les quais bas, les routes surélevées et le fleuve qu'ils bordent. Eaux, énergie, matériaux, personnes, informations transitent en permanence et partout, y compris sur ce quai, pourtant quasi désert à cette heure. Se focaliser sur ces flux plutôt que ce qui est fixe n'est qu'une question de regard, de perspective, de cadre de représentation. L'aménagement est aussi flux même si on le minore, l'ignore, le dissimule. Les opérateurs de ces flux ont-ils eux-mêmes conscience de la place qu'ils occupent dans cet espace aménagé ? Ils font bien plus que l'occuper : ils le dessinent et l'irriguent.



À quelques pas, sur une surface enherbée, ce sont d'autres entités qui attirent l'attention. Des feuilles et brindilles humides sont entassées et forment une ligne fragmentée qui se poursuit sur une distance de plusieurs dizaines de mètres. Ces bois flottés ont été déposés là par le fleuve, lors de la dernière marée haute. Ils constituent un autre type de traces. Ce sont les signes de la submersion des quais, de l'impact sur l'aménagement d'une entité naturelle canalisée. Son sursaut et notre réveil bousculent le fonctionnement de cet espace, plus ou moins provisoirement ainsi que l'idée même de notre maîtrise et domination de la nature, centrale pour l'aménagement. À quoi ressemblera cet espace dans quelques années, montée des eaux oblige, aléas climatiques et descendants d'Inès se multipliant et gagnant en amplitude ? C'est encombré de ces entités naturelles retrouvées et de la vulnérabilité qui en découle que l'aménagement va devoir faire face.



Nouvelles entités, nouveaux habitants, nouveaux flux et processus de transformations, nouveaux risques, nouvel environnement : en entrant dans l'anthropocène, on change de monde. Les territoires et leur aménagement sont condamnés à être réinventés : s'inscrire dans les dynamiques, mouvements et fluctuations du globe, composer avec des vivants non humains, animaux et végétaux, vivre avec le ressac terrestre et atmosphérique, s'adapter à ce tangage, ménager, mieux, régénérer les ressources, réviser leur équilibre entre modes d'existence, préciser les régimes de cohabitation, redistribuer les allocations, réformer les règles d'accaparement, de considération et de justice spatiale, repenser la cohésion de cet ensemble élargi dont l'homme se découvre n'être qu'une partie menaçante et menacée, préciser les attachements, œuvrer à la résilience et l'immunité de nos sphères de résidence. L'anthropocène annonce un nouvel ordre de l'aménagement où chaque place devra être renégociée, jusqu'à celle des moindres brins d'herbe et pavés.